

## 1. CHAMPS D'APPLICATION

Les présentes conditions générales de vente (CGV) régissent les relations contractuelles et commerciales entre l'entreprise SERBE désignée ci-après « le vendeur » et tout acheteur désigné ci-après « le client » pour la vente de produits, d'équipements, d'outillages, prestations intellectuelles, d'Etudes de toute nature par l'entreprise SERBE.

Les présentes conditions générales de vente sont applicables à toutes commandes passées par le client.

Toute commande régulièrement passée par un Client et acceptée par SERBE a donc valeur de contrat, et son acceptation entraîne pour le Client, de se conformer aux présentes conditions générales de vente. Celles-ci pourront être complétées, le cas échéant, par un bon de commande, cahier des charges, spécifications techniques ou fonctionnelles, appels d'offre et autres documents.

En cas de divergence entre les conditions particulières du Client et les conditions générales de ventes, ces dernières prévalent, sauf acceptation écrite de SERBE.

En conséquence, Le fait de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve aux conditions ci-dessous.

## 2. COMMANDE

### 2.1. ACCEPTATION DE LA COMMANDE

Les commandes qui sont adressées directement par le client ou qui sont transmises par les représentants ne lient SERBE que lorsqu'elles ont été acceptées par confirmation écrite via l'émission d'un Accusé de Réception de commande. Toute modification à la commande initiale par l'acheteur doit obligatoirement faire l'objet d'un avenant qui devra être accepté et accusé par SERBE.

### 2.2. ANNULATION ET REPORT DE COMMANDE

#### 2.2.1. Annulation

Toute commande, non commencée, donnera lieu à une facturation de 15% du montant global de cette commande. Dans les cas où la production est engagée, il vous sera facturé les coûts de matière première, étude et/ou fabrication en fonction de l'avancement.

#### 1.1.1. Report

Toute demande de report devra faire l'objet d'une acceptation écrite par l'émission d'un Accusé de Réception de commande.

En cas d'acceptation d'un report inférieur à 2 mois, il sera facturé au client les frais de réservation du planning de production et le coût de stockage de la matière première et composants.

En cas d'acceptation d'un report supérieur à 2 mois, le Vendeur ne pourra garantir ses prix et se réserve le droit de modifier son offre selon la fluctuation des matières-premières & sous-traitance et/ou facturer les coûts de stockage des matières-premières et composants qui auront été approvisionnées.

## 3. RESPONSABILITES - RECLAMATIONS

Le Vendeur garantit que les Produits livrés sont conformes aux spécifications de la commande. Le Client communiquera au Vendeur toutes les exigences, spécifications relatives à la conception et/ou l'utilisation finale des Produits. Le Client reconnaît que l'obligation de conformité du Vendeur est pleinement remplie lorsque les Produits correspondent à ces spécifications au moment de la Livraison.

Tout conseil technique que le Vendeur fournirait au Client est fait sans garantie de sa part.

Les conseils ou informations du Vendeur ne libèrent en aucun cas le Client de son obligation de vérifier l'aptitude des Produits fournis par le Vendeur aux utilisations auxquelles ils sont destinés. Le Client est seul responsable de l'utilisation des Produits.

## 2. VALIDITE DES OFFRES

Les offres de prix ont une validité de 30 jours.

## 3. PRIX

Nos tarifs sont susceptibles d'être modifiés sans avertissement préalable en fonction du coût des matières premières, des prix de revient ou des fluctuations monétaires.

Les prix indiqués sur les documents s'entendent en EUROS hors droits et taxes.

Lorsque les marchés exigent normalement l'application de la TVA, mais lorsque le Client bénéficie d'une exonération de taxe, ce dernier devra en fournir la preuve écrite jointe à la commande.

## 4. CONFORMITE-INSPECTION

Dès leur livraison, les Produits seront inspectés par le Client sur place afin d'en vérifier la conformité, la quantité et tout vice ou dommage apparent des Produits devra alors être signalé par le Client. Les produits seront réputés acceptés par le Client à la livraison, s'ils n'ont fait l'objet d'aucune réserve du Client par écrit dans les 5 jours suivant leur livraison et avant toute intégration.

Aucun retour ne sera accepté sans l'accord écrit de SERBE.

## 5. LIVRAISON

Les délais de livraison ne sont donnés qu'à titre indicatif. Les dépassements de délai ne peuvent donner lieu à dommages et intérêts, à retenue ni à annulation des commandes en cours. La livraison dans les délais ne peut intervenir que si l'acheteur

est à jour de ses obligations envers le vendeur, qu'elle qu'en soit la cause.

Toutes les marchandises voyagent aux risques et périls de l'acheteur quel que soit le mode de transport ou modalités de règlement du prix du transport : franco ou port dû. Il incombe donc au destinataire de faire à l'arrivée, dans les délais légaux, toutes les réserves à l'égard des transporteurs en cas de manquement, perte, casse conformément aux articles 133-3 et 133-4 du code du commerce.

#### **6. PAIEMENT**

Par défaut, les factures sont payables 30JFDM.

Nos factures mentionnent la date à laquelle le règlement doit intervenir.

Toute somme non payée à son échéance entraîne une pénalité égale à 3 fois le taux d'intérêt légal facturé. Une indemnité forfaitaire de 40€ est due de plein droit dès le premier jour de retard.

Pour toute facture non réglée à son échéance, SERBE se réserve le droit de suspendre toutes les commandes en cours sans préavis et/ou exiger le paiement à la commande.

#### **7. GARANTIE**

Le matériel que nous produisons est destiné à un usage spécifique, SERBE ne sera en aucun tenu pour responsable de dommages consécutifs, fortuits ou indirects. Les frais de démontage ou remontage, pour quelque raison que ce soit, ne seront pas pris en charge. Tout article montrant un défaut de fabrication avéré sera remplacé ou réparé à nos frais, sous réserve de nous être retourné, après accord et communication d'un numéro RMA, avant 12 mois, date de facture faisant foi.

#### **8. PROPRIETE INTELLECTUELLE**

Toute commande d'études ou de prestations intellectuelles de toute nature effectuée par le Client et acceptée par SERBE, ne constitue en aucun cas un transfert de propriété.

#### **9. FORCE MAJEURE**

Les cas de force majeure sont des événements difficilement prévisibles et irrésistibles, empêchant l'une des parties d'exécuter ses obligations.

En conséquence, la partie touchée par un cas de force majeure (inondation, acte de terrorisme, grève...) devra informer l'autre partie du cas de force majeure, de sa durée et les obligations seront suspendues sans dommages et intérêts.

#### **10. ATTRIBUTION JURIDIQUE**

En cas de contestation de quelque nature qu'elle soit, le Tribunal de commerce de BERNAY (27) est seul compétent, et nos clients, par le fait de traiter avec nous, acceptent sans aucune restriction ni réserve.